

**MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT**  
**SEANCE DU 17 septembre 2012**

L'an deux mil douze, le dix-sept septembre à 20 h 00 les membres du Conseil Municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER, Maire,

Etaient présents : Messieurs Sylvain BRUCHARD, LAINE Thierry, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Jean Louis, MARLET Régis, COLLENOT Yves, JACOTOT Cyril, FINOT Stéphane

Etait absent : Mr GAGNEPAIN Alain a donné pouvoir à Monsieur MARLET

*Délibérations*

**ZAD** (délib : 30)

Le classement est en cours sur les Conseils du SCOT, le Conseil donne son accord pour une surface de 22 500 m<sup>2</sup> sur les 130 000 de la parcelle ZE105 surface suffisante pour la construction de la nouvelle salle des fêtes d'un terrain de sport des parkings et à plus long terme d'un logement aidé pouvant bénéficier des aides de l'Etat.

**Affouages fixation des prix 2013** (délib : 31)

Afin de compenser les frais de gardiennage perçus par l'ONF le Conseil décide de fixer le prix de l'affouage à 65 € (le tirage au sort aura lieu avant la Toussaint et fera l'objet d'une information pour les inscriptions).

**Mise à disposition du SICECO** (délib : 32)

Il s'agit d'une régularisation pour un dossier qui remonte à 2008 et demandée par le percepteur

**ONF**

A – vente de bois et destination des coupes (délib 33 + 33 b)

Le Conseil donne son accord pour la vente de pins suite à la proposition de l'ONF une délibération lui sera adressée.

B – Proposition de pose de plaques pour la délimitation des parcelles dans les bois communaux

Le Conseil ne souhaite pas donner suite à la proposition de l'ONF

**Ouverture des plis d'appels d'offres route de Bouze** (délib : 34)

La société EUROVIA moins disante est retenue. Messieurs Yves JACQUOTOT et Jean Louis GAGNEPAIN sont mandatés pour suivre les travaux.

**Pour l'adoption par la Communauté d'Agglomération du PLH** (Plan local de l'Habitat) (délib : 35)

Le PLH ayant été adopté il s'agit là encore d'une simple régularisation.

**Mur du cimetière**

Selon avis de l'architecte avant d'entreprendre les travaux : reconstruction ou rejointoiement le Conseil décide de faire poser des témoins afin de s'assurer de la solidité ou non du mur.

**Lavoir**

Le Conseil donne son accord pour confier la restauration à la société DURAND

**Réseau d'eau pluviale demande de Monsieur Louis DROMARD**

Le Conseil décide en attendant de faire poser une grille lors de la pose d'enrobé, cours Canet, de profiter des travaux de la route de Bouze pour faire effectuer une arête qui canaliserait l'eau de ruissellement dans le regard existant.

### **Chasse bois communaux. Situation des miradors.**

Le Conseil prend connaissance du plan de situation des miradors transmis par la Société de Chasse adjudicataire.

### **Cœur de Village**

Le permis de construire est toujours en cours d'obtention, nous venons de recevoir l'accord de la Commission de Sécurité mais le DRAC vient d'introduire un recours... Affaire à suivre

### **Sinistre du Presbytère**

Un rendez-vous est fixé avec les experts le 8/10 prochain

### **Calvaire**

Le dossier est toujours à la DRAC

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **PLU (Plan local d'urbanisme)**

Une première réunion de présentation du Cabinet Galet chargée de la réalisation du PLU a eu lieu en mairie le 17/09. Dès réception un dossier, reprenant les différentes phases du projet sera remis à chaque Conseiller. Durée de l'étude plus ou moins 21 mois,

### **Affouages :**

Le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur DAKNOFF, agent forestier, concernant le trajet emprunté par les affouagistes. Le conseil en prend note.

Sur demande de Mr J.L. GAGNEPAIN le Maire est intervenu auprès du Conseil Général pour le tourne à Gauche sur la RD. Malheureusement, il est impossible d'obtenir la pose d'une ligne pointillé autorisant le tourne à gauche car l'entrée concernée est située en plein virage et n'offre pas la visibilité suffisante.

### **Subventions**

Le maire donne lecture des subventions obtenues du Conseil Général pour l'école, et la route de Bouze ainsi que celle du conseil régional pour le PLU ;

### **Pilier gauche du pont du Tacot à Mandelot**

Le pilier restant à restaurer étant situé sur une parcelle appartenant aux nièces de Melle DROMARD, le Maire a proposé à ces dernières de racheter la partie de la parcelle où se situe le pilier pour 1 € symbolique.

### **Congrès des Maires à Paris**

Le Maire ne participera pas au Congrès, la totalité des sujets évoqués étant repris dans le journal des Maires.

### **Budget :**

Le budget est conforme aux prévisions avec seul un dépassement de 449 € provenant de la facture EDF dernier trimestre 2011 reçue en juillet 2012, constituant un supplément non budgétisé. A rappeler que malgré cet imprévu l'économie d'électricité a été de 900 € en 2011 par rapport à 2010.

### **Rendez vous avec l'inspectrice d'académie (RPI)**

Un rendez-vous programmé par l'inspectrice depuis avril et reporté à 3 reprises a eu lieu à Beaune avec les représentants de Meloisey et Nantoux. Rien de positif n'est sorti de ce rendez-vous.

**Panneaux indicateurs** Entrée de Mandelot Chemin des buis  
Régis Marlet et Sylvain Bruchard ont re-scelé les 3 panneaux.

### **Boue dans les vignes**

Mr Marcel BRUCHARD ayant à plusieurs reprises relevé les boues provenant des parcelles exploitées par la Société JADOT, le Maire a écrit à cette dernière pour qu'elle fasse le nécessaire pour remédier à ces coulées. Sylvain Bruchard prendra rendez-vous sur place après les vendanges.

**Coupe des noisetiers (RD à droite direction Bligny)**

La Société de chasse adjudicataire des bois communaux s'est engagée à couper les noisetiers afin d'assurer une meilleure sécurité aux automobilistes et aux chiens des chasseurs.

**Fête de la gastronomie à Beaune**

Le Maire absent pour des raisons familiales, invite les conseillers à participer à cette fête à Beaune destinée à valoriser les productions locales notamment l'élevage pour lequel deux mavitmandelotins sont parties prenantes.

**Elagage des arbres route de Bouze**

Melle DROMARD ayant confié l'élagage des arbres situés sur les parcelles lui appartenant à Sylvain Bruchard, le Conseil donne son accord pour qu'il effectue également le même travail sur les parcelles de la commune.

Séance levée à 22 h 15